
Message du Président de la Convention, Elie Lacoste, pour
l'épouse et les enfants de Vincent Malignon, en annexe de la
séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

Élie Lacoste

Citer ce document / Cite this document :

Lacoste Élie. Message du Président de la Convention, Elie Lacoste, pour l'épouse et les enfants de Vincent Malignon, en annexe de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 231-232;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25394_t1_0231_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

la tête de la cavalerie, fit 500 prisonniers, prit 7 pièces de canon, et massacra 7 à 800 hommes. L'avant-garde, commandée par le général Lefebvre, eut un égal succès et montra le même courage. Nos canonniers chargèrent en husards, et reprirent leurs canons, qui leur avaient été enlevés pendant le brouillard. L'ennemi perdit 6 000 hommes, au lieu de 3 que nous vous avions annoncés.

«Le soir, faute de munitions, on se replia, et l'ennemi se replia lui-même. Nous perdîmes 1 500 hommes tués ou blessés.

«Le 30, le siège de Charleroi fut repris avec plus d'acharnement que jamais. L'officier de génie Marescot s'est fait beaucoup d'honneur par l'activité avec laquelle il a poussé les travaux. L'artillerie a mis la ville en cendres.

«Après 6 jours de tranchée ouverte l'ennemi a été sommé; il a refusé de se rendre. Le 5 le feu a redoublé; le 7 il a demandé à capituler. On lui a donné un quart d'heure pour se rendre, après lequel l'assaut serait commandé et la garnison passée au fil de l'épée. Il nous a envoyé un parlementaire; nous avons renvoyé la lettre sans l'ouvrir. Le général Reygnac, commandant la place de Charleroi, s'est rendu à discrétion, se remettant à la générosité de la république. Jourdan doit vous adresser les articles honorables par lesquels vous verrez que l'orgueil de la maison d'Autriche a passé sous le joug. La garnison prisonnière est de 3 000 hommes. Nous avons trouvé 50 pièces de canon. La place est en poudre et n'est plus qu'un poste.

«Nous regrettons de ne pouvoir vous faire part aujourd'hui d'une infinité de traits d'intrépidité; nous les rechercherons, et nous les ferons connaître au peuple français.

«Ce point de Sambre-et-Meuse est devenu le plus intéressant; l'ennemi y porte ses forces. Nous présageons la victoire. Nous envoyons les drapeaux.

GILLET, GUYTON, SAINT-JUST » (1).

La Convention décrète l'insertion au bulletin, l'envoi aux départemens de ces heureuses nouvelles, aux sociétés populaires, aux autres armées.

Le rapport et les pièces officielles seront pareillement imprimés, envoyés et distribués au nombre de 6 exemplaires à chaque membre de la Convention (2).

56

ETAT DES DONNS (suite) (1)

a

Elie Lacoste a déposé une décoration militaire.

b

Le citoyen Maldant, receveur de la régie nationale de Décize, a envoyé 25 liv. en assignats pour les frais de la guerre.

La séance est levée à 4 heures (2).

Signé, ELIE LACOSTE, Président; TUR-REAU, MICHAUD, CAMBACERES, BRIEZ, BORDAS, J. B. LACOMBE - SAINT - MICHEL, Secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

57

Le président fait lecture de la lettre que la Convention l'a chargé d'écrire à l'épouse et aux enfants du vertueux Vincent Malignon; elle est ainsi conçue :

« Vincent Malignon, martyr de la liberté, est mort pour son pays; mais il vivra éternellement dans la mémoire des hommes. La Convention nationale, en décernant au courageux magistrat du peuple les palmes immortelles des vertus civiques, s'est empressée de placer sous le glaive de la loi les meurtriers de ce généreux républicain. Le décret qui décerne les honneurs publics à Vincent Malignon, et qui ordonne la prompte punition des auteurs de l'attentat commis sur sa personne, a consacré en même temps et le droit que chacun de vous avait à la bienfaisance nationale, et la satisfaction que je suis chargé d'exprimer au jeune Malignon pour la conduite héroïque qu'il a tenue au siège de Toulon. Vous trouverez les uns et les autres, dans le souvenir des actions vertueuses du père et dans le généreux dévouement d'un fils digne de lui une consolation réelle, et cette idée touchante et sublime que Vincent Mali-

(1) *Mon.*, XXI, 78.

(2) P.V., XL, 237. *Ann. patr.*, n° DXXXXIII; *J. Sablier*, n° 1403; *Audit. nat.*, n° 642; *F.S.P.*, n° 358; *Débats*, n° 645, 646; *J. Perlet*, n° 643, 644; *C. Eg.*, n° 678, 679; *Rép.*, n° 190; *M.U.*, XLI, 152; *C. univ.*, n° 909; *J. Fr.*, n° 641; *J. Paris*, n° 544, 545; *Ann. R.F.*, n° 209, 210; *J. univ.*, n° 1677, 1678; *J. Mont.*, n° 62; *J. Lois*, n° 637; *Mess. Soir*, n° 677. Mentionné par *J.-S. Culottes*, n° 498.

(1) P.V., XL, 237.

(2) P.V., XL, 238.

gnon et son fils ont mérité et obtenu la reconnaissance de la patrie.

ELIE LACOSTE, *président de la Convention nationale* ».

La Convention approuve la rédaction de cette lettre.

[Applaudissements] (1).

58

La société populaire de Bury (2) fait passer le procès-verbal de la fête qu'elle a célébrée pour l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier, Chalier, Brutus, Voltaire et Rousseau.

Mention honorable (3).

59

[*La société régénérée de Perpignan, à la Conv. nat.*] (4).

« Représentans, un grand attentat vient d'être commis... ce n'est pas seulement contre 2 députés que les poignards ont été dirigés c'est contre sa (*sic*) nation entière, c'est la liberté publique que l'on a voulu assassiner en eux : dissoudre le comité de salut public, attaquer le centre du gouvernement; voilà le but de tous les despotes : ne pouvant nous convaincre, ils achètent des *Paris* et des *Corday*.

« *Robespierre*, toi qui as fait au peuple le sacrifice de ta vie, toi qui, presque seul avec l'opinion publique, luttois aux jacobins contre la faction de l'assemblée législative et la cour des Tuileries, sois invulnérable comme tu es incorruptible.

« Et toi défenseur intrépide des soldats de *Châteaux-vieux*, sévère *Collot-d'Herbois*, le plomb meurtrier ne peut t'atteindre, le génie de la liberté te garantira de son égide ainsi que *Robespierre*; et s'il se pouvoit que le crime vous ravit tous 2 à l'amour du peuple, vous trouveriez dans chaque Français, un vengeur, qui, pour satisfaire une nation en deuil, iroit frapper tous les despotes qui souillent encore la terre.

« L'Angleterre ne renferme donc pas un *Anchostron* (5) dans son sein, puisque Pitt respire encore. Quoi! le peuple anglais n'ouvrira donc pas les yeux sur son oppresseur? Infâme Pitt! quand tu n'opprimeras plus, la nation française sera assez vengée. L'Être-Suprême a marqué le jour où tu seras immolé à la liberté, à l'humanité, à la philosophie. Ces 3 divinités que nous adorons, sont au-

(1) *Mon.*, XXI, 81; *Ann. patr.*, n° DXXXXIII; *Audit. nat.*, n° 642; *Débats*, n° 645; *J. Lois*, n° 637; *Rép.*, n° 190; *J. univ.*, n° 1679; *J.-S. Culottes*, n° 500; *Mess. Soir*, n° 677.

Voir *Arch. Parl.*, T. XCI, séances des 26 prair., n° 38 et 30 prair., n° 27; T. XCII, séances des 1^{er} mess., n° 25 et 5 mess., n° 60.

(2) Oise.

(3) *J. Sablier*, n° 1404.

(4) *Mess. Soir*, n° 678.

(5) ou Anckarstroem (meurtrier, le 16 mars 1792, du roi de Suède Gustave III).

dessus de ton crédit usurpé, de ton or corrupteur, comme *Robespierre*, *Collot-d'Herbois*, et tous les députés montagnards sont au-dessus du poison de tes calomnies et du fer de tes assassins ».

ROUSSILLON, CORIANDRE MITTIÉ fils.

Périssent tous les gouvernemens ennemis de l'humanité et assassins de la nature.

PIÈCE ANNEXE

I

Annexes au n° 4 et 4 (a)

a

La société populaire de Magny-le-Désert félicite la Convention et lui annonce qu'elle a déposé au district les grelots et colifichets du fanatisme, 232 chemises, 32 paires de bas, de la charpie et du vieux linge, des souliers et des mouchoirs.

Insertion au bulletin (1).

b

[*La Sté popul. d'Avesnes* (2) à la *Conv.*; 20 flor. II] (3).

« Citoyens Representans,

Il est donc vrai qu'il n'y a point de prospérité dans le monde, sans quelque mélange d'infortune! Tandis que dans tous les autres points de la République les glorieux deffenseurs de la liberté, renversent partout l'esclavage et les esclaves; tandis que sur les autres points de l'armée du Nord la République obtient de brillants succès à Furnes, à Courtray, à Menin et à Beaumont, il est donc vrai que la place de Landrecy est tombée au pouvoir des tirans coalisés! c'est une perte sans doute, que tout bon republicain déplore, et qu'il déploieroit bien plus si d'autres avantages ne dedomma-geoient la République de cet echec : mais loin d'alarmer nos braves deffenseurs, et les communes voisines qui sont menacées, cette perte ne fera qu'enflamer d'avantage leur courage :

Oui, citoyens representant, enflammés du Saint amour de la patrie, protégés par vous et secourus par ces braves deffenseurs

Les autorités constituées, la société populaire et tous les habitans de la commune d'Avesnes demeurans inviolablement attachés à la représentation nationale et aux postes, qui leur sont confiés, sauveront la place, qui les renferme, si elle est attaquée; comme en demeurans aux vôtres, selon leur vœu, vous acheverez de sauver la République.

Qu'elle vive à jamais pour exterminer tous les Tirans : Vive la Convention, vive la Montagne. S. et F. ».

(1) Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t); *J. Fr.*, n° 641.

(2) Nord.

(3) C 309, pl. 1205, p. 3; *J. Sablier*, n° 1404.